Bigre, plus le droit de refuser une emburkinée et un terroriste chez Airbnb ?

écrit par Alain V | 2 novembre 2016

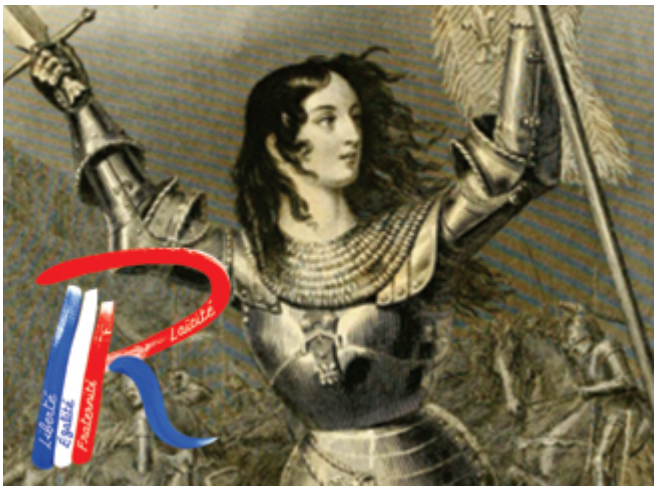

Airbnb permet à des particuliers de louer tout ou une partie de leur propre habitation comme logement d'appoint. Le site offre une plateforme de recherche et de réservations entre la personne qui offre son logement et le vacancier qui souhaite le louer. Il couvre plus de 500 000 annonces dans plus de 33 000 villes et 192 pays. De la création, en novembre 2008, jusqu'en juin 2012, plus de 10 millions de nuits ont été réservées sur Airbnb7,8. Wikipedia

On pourrait presque aussi accuser Airbnb de vouloir empêcher ses utilisateurs le droit de refuser de louer à des musulmanes enturbannées…

Bref, le « malheureux » Jawad qui, à Bruxelles, avait prêté son appartement aux terroristes du Bataclan, aurait les mains blanches, s'il avait eu l'idée de faire partie du réseau Airbnb…

L'engagement de la communauté Airbnb

Bonjour,

Un peu plus tôt cette année, nous avons lancé une large initiative de lutte contre les préjugés et les discriminations au sein de la communauté Airbnb. Dans le cadre

de cette initiative, nous allons demander à chacun d'entre vous d'adhérer à « L'engagement de la communauté » qui prendra effet le 1er novembre 2016. L'acceptation de cet engagement affectera votre utilisation d'Airbnb et nous tenions à vous prévenir.

– Qu'est-ce que L'engagement de la communauté ?

Vous vous engagez à traiter chacun avec respect, sans jugement ou préjugé, et sans distinction de race, religion, origine nationale, ethnicité, handicap, sexe, identité de genre, orientation sexuelle, ou âge.

– Comment accepter l'engagement ?

Le 1er novembre ou ultérieurement, l'engagement s'affichera lors de votre connexion ou à l'ouverture du site web, du site mobile ou de l'application Airbnb pour tablette. Nous vous demanderons automatiquement de l'accepter.

– Que se passe-t-il si je refuse l'engagement ?

Si vous choisissez de le refuser, vous ne pourrez plus héberger ou réserver sur Airbnb, et vous aurez la possibilité d'annuler votre compte. Lorsqu'un compte est annulé, les voyages déjà réservés sont également annulés et les réservations sont impossibles ; cependant, vous pouvez continuer à consulter les annonces Airbnb.

– Que faire si j'ai des remarques sur l'engagement ?

Nous acceptons volontiers vos remarques sur L'engagement de la communauté, ainsi que sur toutes nos initiatives pour lutter contre les discriminations. Si vous le souhaitez, vous trouverez plus d'informations sur ce sujet ici. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse allbelong@airbnb.com.

L'équipe Airbnb

Note de Christine Tasin

Bref, le politiquement correct, la dictature de la tolérance (toujours dans un sens), afin d'imposer l'islam et ses prosélytes partout. Fanny Truchelut a payé cher le droit de les refuser dans son gîte des Vosges en 2006, mais c'était une activité professionnelle.

A présent, si vous avez signé pour louer votre appartement temporairement, vous ne pourrez plus refuser l'ennikabée qui

vous pose un problème d’éthique.

L’éthique, c’est de refuser de donner un centime à un cinéma multiplexe qui passe de mauvais films de série B aux dépens de la vraie création, aux dépens de l’art. L’éthique c’est aussi refuser de côtoyer et héberger une militante de l’assservissement des femmes qui porte l’uniforme du soldat de l’islam.

L’éthique, voilà ce qu’ils sont en train de faire disparaître, partout dans le monde, pour une seule et même raison, l’islam. Pour un seul et même but, imposer l’islam, ses obligations et interdits à tous, fussent-ils non musulmans. Bref, le non-vivre ensemble à l’échelle de la planète…

Et avec l’éthique, c’est la liberté de penser, d’agir, de choisir, de gouverner sa vie qui disparaît.

A chacun de prendre ses responsabilités et de sortir du réseau Airbnb et de ne plus l’utiliser….